

FORMULE D'ARRET DU CARNET DE VOL

PROROGATION SEP par EXPERIENCE

A porter sur le carnet de vol par le pilote pour toute prorogation SEP par expérience :

Carnet de vol arrêté le XX/XX/XX

Total général des heures de vol : ..H..

Total commandant de bord : ..H..

Dans les douze mois précédant la fin de validité de la qualification de classe ❶:

Total des heures de vol : ..H.. ❷

Total commandant de bord : ..H.. ❸

Nombre d'atterrissages et de décollages : ..❹

Certifié exact sur l'honneur

SIGNATURE

❶ La qualification expirant en fin de mois, le dernier mois de validité est compté dans les 12 mois.

Par exemple, si votre classe SEP expire le 31 octobre, l'expérience doit avoir été acquise depuis le 1er novembre de l'année précédente.

❷ Minimum requis : 12H

❸ Minimum requis : 6H

❹ Minimum requis : 12 décollages et 12 atterrissages

Le vol d'instruction en double commande avec un FI s'effectue dans la même période de 12 mois et est reporté en double dans le carnet de vol.

Il est d'une durée minimale de 1 heure.

Il fait partie intégrante du minimum de 12 heures requis dans le cadre de la prorogation par expérience.